

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° T 516/2021 TRAVAUX DE REHABILITATION DES CENTRES DE SANTE RURAUX (CSR) DU DISTRICT SANITAIRE DE SASSANDRA

Référence selon le Plan de Passation de Marchés
STEP N° CI-CEP-SPARK-232617-CW-RFB

1. Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire a reçu un financement de la Banque Mondiale pour financer le Projet d'Achat Stratégique et d'Harmonisation des Financements et des Compétences de Santé (SPARK-SANTÉ), et a l'intention d'utiliser une partie de ce Crédit pour effectuer des paiements au titre des Marchés relatifs aux **travaux de réhabilitation des Centres de Santé Ruraux (CSR) du District Sanitaire de Sassandra**.
2. **L'Unité de Coordination des Projets Santé de la Banque Mondiale (UCPS-BM), agence fiduciaire du SPARK-SANTÉ** agissant au nom et pour le compte du Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle, sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir en un lot unique, **les travaux de réhabilitation des Centres de Santé Ruraux (CSR) du District Sanitaire de Sassandra**.

Le délai d'exécution des travaux est de **dix (10) mois** pour tous les CSR, à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

Les Centres de Santé Ruraux (CSR) du District Sanitaire de Sassandra concernés sont les suivants :

- LE CSR KOKOLOPOZO ;
- LE CSR DAKPADOU ;
- LE CSR GOBROKO ;
- LE CSR GNIEGOUBOUE.

Le marché issu de cet appel d'offres sera passé sur prix global forfaitaire.

3. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de **L'Unité de Coordination des projets santé de la Banque Mondiale (UCPS-BM)**, à l'adresse mentionnée ci-dessous de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, Temps Universel (TU).

Une réunion préparatoire à la remise des offres se tiendra le **Mardi 17 Août 2021 à 10 heures 00 minute TU**, à l'adresse mentionnée ci-dessous.

4. **Les exigences en matière de qualification sont notamment :**

- (a) **Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de cent dix millions (110 000 000) Francs CFA.** La ligne de crédit doit être établie par une banque et ne doit pas contenir des réserves ;
- (b) **Disposer du matériel essentiel spécifié dans la section III- Critères d'évaluation du Dossier d'Appel d'Offres ;**
- (c) **Disposer du personnel nécessaire spécifié dans la section III- Critères**

dans la section III du Dossier d'Appel d'Offres.

5. La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un **Appel d'Offres National (AON)** telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement » en date de Juillet 2016 révisée en Novembre 2017 et en Août 2018 (Passation des marchés dans le cadre du FPI par les Prêts de la BIRD et les Crédits ou Dons de l'IDA) de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés »), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

Le Dossier d'Appel d'Offres en français peut être consulté gratuitement ou acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de la somme de **Cinquante mille (50 000) francs CFA**. La méthode de paiement sera en espèces à l'Agence Comptable de l'UCPS-BM.

6. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **Mercredi 15 Septembre 2021 à 10 heures précises, Temps Universel (TU)**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes, à l'adresse mentionnée ci-dessous le même **Mercredi 15 Septembre 2021 à 10 heures 30 minutes, Temps Universel**. Compte tenu de la situation sanitaire liée au COVID-19, la présence physique d'un seul représentant par soumissionnaire est autorisée à l'ouverture des plis.

Lors de la séance d'ouverture des plis, l'offre sera ouverte, le délai d'exécution et la garantie d'offre seront vérifiés et le montant de l'offre sera lu publiquement.

7. Les offres doivent être accompagnées, sous peine de rejet, **d'une Garantie d'offre** d'un montant de **six millions (6 000 000) Francs CFA**. La garantie devra être établie conformément aux dispositions de la clause 19.1 des IS et suivant le modèle inscrit dans le Dossier d'Appel d'Offres (DAO), et sera délivrée par une banque ou une institution financière (telle une compagnie d'assurance agréée par le Ministère de l'Economie et des Finances).

8. Le marché issu du présent appel d'offres sera soumis aux formalités de timbres d'enregistrement et de redevance de régulation (0,5% du montant hors taxes) aux frais du titulaire du marché.

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

L'Unité de Coordination de projets santé de la Banque Mondiale (UCPS-BM), sise aux Deux-Plateaux 7ème tranche, Cité Zinsou lot 4153, Ilot 234 bis,

Téléphone : (225) 27 22 51 51 55

Email : clovisko@wahoo.fr.cote